

## Bienvenue au collège et lycée Sainte-Anne !

Merci pour l'intérêt et la confiance que vous portez à l'égard de notre établissement.

Nous serons ravis d'accueillir vos enfants à la rentrée scolaire 2023-2024.

Vous trouverez au travers de ce journal diverses informations :  
date de rentrée, réunion de parents, calendrier des vacances, etc.

### SERVICES DE L'ADMINISTRATION & VIE SCOLAIRE

Les services administratifs seront fermés à compter du **jeudi 13 juillet** au soir et vous accueilleront de nouveau **le lundi 21 août** à partir de 9h00.

Nos services seront exceptionnellement fermés le **jeudi 31 août** en raison de la journée de pré-rentrée des enseignants et du personnel de l'établissement.



02 98 44 76 82

#### ACCUEIL

(à l'annonce, taper 4)

**MATIN** : 8h00 – 12h30

Secrétariat (collège, lycée, C.P.G.E)

[accueil@sainte-anne-brest.fr](mailto:accueil@sainte-anne-brest.fr)

**APRÈS-MIDI** : 13h30 – 17h30

#### COMPTABILITÉ

(à l'annonce, taper 3)

**MATIN** : 9h00 – 12h30

Facturation, self

[comptabilite@sainte-anne-brest.fr](mailto:comptabilite@sainte-anne-brest.fr)

**APRÈS-MIDI** : 13h30 – 17h30 (17h00 le mercredi)

#### VIE SCOLAIRE

(à l'annonce, taper 1 pour le collège, 2 pour le lycée)

**MATIN** : 7h30 – 12h30

Absence des élèves

**APRÈS-MIDI** : 13h30 – 17h30

### CALENDRIER DE RENTRÉE

Lundi  
28 août

- **Visite de l'établissement** pour les nouveaux élèves qui le souhaitent (durée 1h30). *Les parents peuvent les accompagner.*
  - 10h00 : Visite pour les nouveaux 5<sup>èmes</sup> - 4<sup>èmes</sup> - 3<sup>èmes</sup>
  - 16h00 : Visite pour les nouveaux 6<sup>ème</sup> - Nouveaux lycéens

Lundi  
4 septembre

08h30 : Rentrée des **C.P.G.E** en salle des devoirs  
10h00 : Rentrée des classes de **Terminale** en salle des devoirs  
10h00 : Rentrée des classes de **6<sup>ème</sup>** sur la cour du Collège  
*Les 6<sup>èmes</sup> seront libérés de cours le mardi 5 septembre et débiteront les cours normaux le mercredi 6 septembre*  
14h00 : Rentrée des classes de **2<sup>nde</sup>** en salle des devoirs

Mardi  
5 septembre

*Journée d'intégration pour les 2<sup>ndes</sup> (cf. courrier « Journée d'intégration »)*  
09h30 : Rentrée des classes de **5<sup>ème</sup>** sur la cour du collège  
10h00 : Rentrée des classes de **1<sup>ère</sup>** en salle des devoirs  
10h30 : Rentrée des classes de **4<sup>ème</sup>** sur la cour du collège  
13h30 : Rentrée des classes de **3<sup>ème</sup>** en salle des devoirs

## RÉUNIONS PARENTS

---

COLLÈGE			LYCÉE		
6 <sup>ème</sup>	Jeudi 7 septembre	18h30	2 <sup>nde</sup>	Lundi 11 septembre	18h30
5 <sup>ème</sup>	Jeudi 21 septembre	18h30	1 <sup>ère</sup>	Jeudi 14 septembre	18h30
4 <sup>ème</sup>	Lundi 18 septembre	18h30	Terminale	Mardi 19 septembre	18h30
3 <sup>ème</sup>	Mardi 12 septembre	18h30	C.P.G.E	Samedi 21 octobre	09h30

## PHOTOS DE CLASSE

---



CPGE : Lundi 4 septembre à 13h30

COLLÈGE & LYCÉE : Jeudi 14 et vendredi 15 septembre

## MESSE DE RENTRÉE

---



Mercredi 20 septembre à 11h00 en salle des devoirs

## MANUELS & FOURNITURES SCOLAIRES

---



### *Manuels et carnet de correspondance*

Les élèves, de la 6<sup>ème</sup> à la Terminale, recevront leurs manuels scolaires le jour de la rentrée. Il leur sera également remis le carnet de correspondance (sauf pour les lycéens qui l'auront en version numérique).

### *Fournitures scolaires*

Tous les élèves du collège ont une liste de fournitures que vous trouverez dans le lien que vous avez reçu par mail. Il n'y a pas de liste de fournitures pour les lycéens, nous leur demandons uniquement d'avoir une blouse en coton.

**NB :** Le jour de la rentrée, les collégiens **devront prévoir de quoi écrire**. Il est inutile de surcharger les cartables. Les lycéens se muniront **de leur agenda et d'un trieur**.

## ADMINISTRATION

### PLATEFORME SKOLENGO

---



Pour accéder à l'espace famille de **Skolengo**, il faut se rendre sur le site internet accessible à l'adresse :

<https://sainte-anne-brest.family-administration.skolengo.net/connexion>

Pour une première connexion, merci d'utiliser la fonction « mot de passe oublié » avec comme identifiant, l'adresse email que vous nous avez fournie.

Cette plateforme permet :

- L'approvisionnement du porte-monnaie cafétaria / self (pour les repas occasionnels uniquement)
- L'accès à vos factures
- La réinscription (lorsque le service est ouvert)

## PRONOTE

---

Pronote est un outil qui permet de suivre la scolarité de l'enfant (notes, absences, emploi du temps...) et de communiquer avec les professeurs (via l'onglet communication).

Les nouveaux élèves de l'établissement recevront leur identifiant et mot de passe à la rentrée.

# ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

## COLLÈGE

Cours du lundi au vendredi

*Matin* 08h00 – 11h55 (11h30 en 6<sup>ème</sup>)

*Après-midi* 13h25 – 17h20 (sauf mercredi)

## LYCÉE

Cours du lundi au vendredi

*Matin* 08h00 – 11h55 (ou 13h00)

*Après-midi* 13h25 (ou 14h20) – 17h20

## Périodes scolaires

Collège	
<b>1<sup>er</sup> trimestre</b>	du 4 septembre 2023 au vendredi 24 novembre 2023
<b>2<sup>ème</sup> trimestre</b>	du 27 novembre 2023 au vendredi 23 février 2024
<b>3<sup>ème</sup> trimestre</b>	du 26 février 2024 au vendredi 14 juin 2024

Lycée	
<b>1<sup>er</sup> semestre</b>	du 4 septembre 2023 au 19 janvier 2024
<b>2<sup>nd</sup> semestre</b>	du 22 janvier 2023 au 07 juin 2023

## Calendrier des vacances scolaires

Toussaint	Fin des cours : <b>vendredi 20 octobre 2023</b> au soir Jour de reprise : <b>lundi 7 novembre 2023</b> au matin
Noël	Fin des cours : <b>vendredi 22 décembre 2023</b> au soir Jour de reprise : <b>lundi 8 janvier 2024</b> au matin
Hiver	Fin des cours : <b>vendredi 23 février 2024</b> au soir Jour de reprise : <b>lundi 11 mars 2024</b> au matin
Printemps	Fin des cours : <b>vendredi 19 avril 2024</b> au soir Jour de reprise : <b>lundi 6 mai 2024</b> au matin
Été	<b>Vendredi 5 juillet 2024</b> au soir La fin des cours sera fixée en fonction des dates d'examens

## BULLETINS

L'ensemble des bulletins de nos élèves vous seront **transmis par email** (via **PRONOTE**)

## INFORMATIQUE

Les élèves doivent utiliser un mot de passe pour accéder au réseau informatique. Celui-ci est **individuel** et est donné à chacun dès son arrivée au collège ou au lycée. Il reste **valable tout au long de la scolarité à Sainte-Anne**. Il n'est pas légal d'accéder aux données d'un autre compte que le sien. **Ne jamais divulguer son mot de passe**. Chaque élève de l'établissement signera la charte informatique permettant une utilisation générale du réseau, elle sera distribuée aux élèves à la rentrée.

## ASSURANCE



L'établissement a souscrit à un contrat global avec la **Mutuelle Saint-Christophe** (cf. *fiche d'information jointe au journal de la rentrée*). Si votre enfant est victime d'un accident, il bénéficie automatiquement des garanties de l'Individuelle Accident. **Il est couvert toute l'année, 24h sur 24, 7 jours sur 7.**

Tout au long de l'année, vous pourrez télécharger directement l'attestation d'assurance scolaire pour votre enfant dans l'espace Parents d'Elèves sur [www.msc-assurance.fr](http://www.msc-assurance.fr)

## SELF & CAFÉTÉRIA



Les élèves disposeront tous, dès la rentrée, d'une carte de restauration et du badge d'accès à l'établissement. Pour les collégiens, une carte avec un compte self ; pour les lycéens, une carte avec 2 comptes (*self et cafétéria*) qu'ils devront approvisionner séparément.

**Les élèves pourront déjeuner au self et à la cafétéria dès la rentrée à partir du 4 septembre.**

Le document concernant l'abonnement au self sera distribué aux élèves dans les classes par leur professeur principal, durant la première semaine de rentrée.

Ce document sera à retourner après appréciation de leur emploi du temps et en tout état de cause pour **le 15 septembre 2023**.

*N.B : Les lycéens qui souhaitent déjeuner à la cafeteria dès le 1<sup>er</sup> jour doivent faire un règlement unique d'un montant minimum de 20 euros **avant la rentrée** (à la comptabilité ou directement en ligne sur l'espace Skolengo) afin d'approvisionner leur compte.*

## CASIERS SCOLAIRE

Le **contrat de location de casier** est disponible sur le site internet de la société « **Paillard** » : [www.ouestpro.com](http://www.ouestpro.com)

**/!\ Il n'y a pas autant de casiers que d'élèves (la demande doit être faite rapidement)**

Toutes les demandes en lien avec les casiers sont à effectuer auprès de la société (perte de clé, chèque de caution, ...).

Les clés seront remises aux élèves le jour de la rentrée.

## STATIONNEMENT



Le parking (*rue Lamotte-Picquet*) est réservé aux professeurs et au personnel de l'établissement. **Pour des raisons de sécurité**, il est demandé aux familles de n'utiliser ce parking qu'en cas de stricte nécessité. Pour ce faire, nous vous remercions de bien vouloir sonner au portail en veillant à vous présenter. Des places visiteurs sont disponibles à l'entrée sur votre gauche.

## RETROUVEZ-NOUS SUR :



sainteanne.brest



Collège – Lycée – Prépa | Sainte-Anne Brest (officiel)

**NOUS COMMUNIQUONS ESSENTIELLEMENT PAR EMAIL**  
VIA PRONOTE OU SKOLENGO AVEC LES ADRESSES SUIVANTES :

[noreply@sainte-anne-brest.fr](mailto:noreply@sainte-anne-brest.fr) / [noreply@skolengo.com](mailto:noreply@skolengo.com)

PENSEZ À VÉRIFIER VOS INDÉSIRABLES ET À AJOUTER CES ADRESSES DANS VOS CONTACTS  
POUR GARANTIR LA BONNE RÉCEPTION DES EMAILS PROVENANT DE L'ÉTABLISSEMENT